



Voiture contre portail propriétaire

Par **maimanu**, le **27/04/2017** à **23:29**

Bonjour, ma femme a oublié le frein à main de sa voiture. Celle ci a reculé dans le portail de son local professionnel dont elle est locataire. Son assurance auto va t'elle remboursé les dégâts du portail au propriétaire du local ou bien devra t'elle les payer de sa poche. J'ai cru comprendre que comme il y a un lien établi entre ma femme et le propriétaire (contrat de location) les assurances ne veulent pas prendre en charge dans ce cas, les dégâts autre que le véhicule.

merci pour vos réponses

Par **chaber**, le **28/04/2017** à **09:58**

bonjour

[citation]j'ai cru comprendre que comme il y a un lien établi entre ma femme et le propriétaire (contrat de location) les assurances ne veulent pas prendre en charge dans ce cas

[/citation]vous avez bien compris

Une déclaration à l'assureur auto entraînera systématiquement un malus